

Request for Standing Offer Agreement Numbers 1000164232 and 1000164151- Questions and Answers

The closing date of the RFSOs is extended until October 22, 2014

Question 4: *Mandatory Criteria - Qualifications of Resources: Mandatory criteria 1 states: "Graduation with a degree from a recognized university with acceptable specialization in Economics, Social Sciences or Statistics, or a related field (resources must always have a degree, but the specialization does not necessarily have to be acquired as part of a degree program. The specialization may also be obtained through an acceptable combination of education/course, training and/or experience. A justification must be provided in order to show how the specialization enables resource to contribute to Aboriginal economic development research)." Is it correct to assume then that a resource with a Ph.D. in the Sciences but that can demonstrate specialized experience in Aboriginal economic development research would meet this rated requirement?*

Answer 4: Yes, as long as the evaluation committee deems that the justification provided sufficiently demonstrates how the education/course, training, and/or experience enables the resource to contribute to the provision of policy services related to Aboriginal economic development.

Question 5: *Mandatory Criteria - Qualifications of Resources: Mandatory criteria 1 states: "Experience undertaking at least three (3) projects specifically on Aboriginal economic development". Is it correct that the CV and cover letter can elaborate on more than three projects on Aboriginal economic development?*

Answer 5: Additional information is welcomed in CVs and cover letters; however, as stated in the "Evaluation Factors" of R1.2 of the Points-Rated Criteria, "...points will be allocated per type of the following activities undertaken as described in the three 'Resource Project Summary Forms' (Table M2.1) submitted" (see Amendment No. 3 for amendments in the wording of R1.2 for all streams; the amendment is quoted accurately here in this answer to Question 5).

CVs and cover letters will be used to evaluate resources against Mandatory M1 criteria and Point-Rated Criteria R1.1 (Educational Attainment). See Amendment No. 4 and please refer to M1 for further information regarding how cover letters and CVs will be used.

Question 6: *Mandatory Criteria - Resource Project Summaries: Mandatory criteria states: "For two (2) of the three (3) projects listed in the proposed resources CV, the Bidder must provide written project summaries." To clarify, does this mean that only 2 project summaries are to be present in the RFP, and no other project summaries will be considered?*

Answer 6: Please refer to Amendment No. 2.

M2 now states:

"M2.1 For two (2) projects listed in the proposed resource's CV, the Bidder must provide written project summaries....

"[M2.1 continued] For a third project listed in the proposed resource's CV, the Bidder must provide a complete sample of the project results

"[M2.1 continued] The Bidder MUST use Table M2.1—Resource Project Summary Form—for each Project Summary and for the Project sample submitted (the project sample will then also

include further information beyond that contained on the Project Summary Form). The Bidder is encouraged to provide detailed responses for each of the requirements set out in the Table. The Bidder should copy Table M2.1 as required.....

“M2.2 The Bidder must include within its Proposal a signed reference letter for each of the project summaries as well as the project sample (using template, Table M2.2).”

Question 7: *May a resource proposed in one bid also appear in another firm's bid?*

Answer 7: Yes.

Question 8: *With respect to RFP 1000164232 Stream 1: Research and Policy Development Services and Stream 2: Quantitative Analysis we have the following questions:*

1. Mandatory Criteria - Resource Project Summaries: Mandatory criteria states: “For two (2) of the three (3) projects listed in the proposed resources CV, the Bidder must provide written project summaries.” Further on the RFP states “The Bidder must include within its Proposal a signed reference letter for each of the project summaries (using template, Table M2.2).” Yet later the RFP, under the rated requirements, there is an assessment of three (3) references.

Is it correct that:

- *at least 3 projects must be listed in the proposed resources' CV*
- *more than 3 projects may be listed in the proposed resources' CV*
- *the template "Resource Project Summary Form" must be completed for 2 of the 3 (or more) projects listed in the proposed resources' CV*
- *the template "Proposed Resource Reference Form" must be completed for the above 2 projects summarized in the "Resource Project Summary Form"*
- *only 2 resource references will be evaluated and not 3 as indicated in the point-rated criteria*
-

Answer 8: Please refer to Amendment No. 2.

M2 now states:

“M2.1 For two (2) projects listed in the proposed resource’s CV, the Bidder must provide written project summaries....”

“[M2.1 continued] For a third project listed in the proposed resource’s CV, the Bidder must provide a complete sample of the project results”

“[M2.1 continued] The Bidder MUST use Table M2.1—Resource Project Summary Form—for each Project Summary and for the Project sample submitted (the project sample will then also include further information beyond that contained on the Project Summary Form). The Bidder is encouraged to provide detailed responses for each of the requirements set out in the Table. The Bidder should copy Table M2.1 as required.....”

“M2.2 The Bidder must include within its Proposal a signed reference letter for each of the project summaries as well as the project sample (using template, Table M2.2).”

To further clarify what is required:

- At least 3 projects must be listed in each proposed resource’s CV;
- More than 3 projects MAY be listed in each proposed resource’s CV;
- The template “Resource Project Summary Form” must be completed for 3 projects—for two summaries and for one complete project sample;
- The template “Proposed Resource Reference Form” must be completed for the 3 projects indicated in the “Resource Project Summary Forms”;

- 3 references will be evaluated in the point-rated criteria.

Question 9: *Project Summaries: Is a project summary required for all three all three (3) projects listed in the proposed resources' CVs?*

Answer 9: Yes. See Amendment No. 2.

Question 10: *Project Sample: Is it possible to submit a complete project sample for all three (3) projects listed in the proposed resources' CVs?*

Answer 10: Only one (1) of the three (3) projects described in the three 'Resource Project Summary Forms' (Table M2.1) should also include a complete project sample.

Question 11: *Rated Requirements: The preamble to the rated requirements states "The evidence within the cover letters, CV(s), project summaries, and project sample (including writing sample) for the Bidder's proposed Resource(s), submitted in response to Mandatory Requirements M1 and M2, will be evaluated on the breadth of the individual's expertise regarding the provision of research and policy development services related to Aboriginal economic development, as defined in the Statement of Work." However, in each of the rated requirements only the "project summaries and project sample" are mentioned as being rated. It is not obvious how the "evidence within the cover letters" and "CV(s)" will be rated. Could you please clarify.*

Answer 11: See Amendment No. 4. CVs and cover letters will be used to evaluate resources against Mandatory M1 criteria and Point-Rated Criteria R1.1 (Educational Attainment).

Question 12: *Mandatory requirement M2.1 states: "For two (2) of the three (3) projects listed in the proposed resource's CV, the Bidder must provide written project summaries". Then mandatory requirement M2.2 states: "The Bidder must include within its Proposal a signed reference letter for each of the project summaries." This would seem to suggest that two signed reference letters are required. However, point-rated criterion R2.3 assigns points related to Reference #3. Should point-rated criterion R2.3 be dropped making the full points awarded to R2 40 instead of 60, a minimum pass-mark of 70% of 28 instead of 42, and a total possible points of 95 instead of 115?*

Answer 12: Please refer to Amendment No. 2 and, for further information, to the answer to Question 8.

Question 13: *Mandatory Requirement #2 specifies that the proposed resource must provide project summaries that describe in detail the proposed resource's experience in successfully providing Aboriginal economic development research and analysis as described in Appendix D, Statement of Work, during the past five (5) years.*

Would AANDC consider amending the requirement to allow experience incurred during the past ten (10) years?

Answer 13: No.

Question 14: *Since there are twenty-six (26) potential awards resulting from this RFSO, could the Crown please provide an estimate of the overall expenditure expected in **each** and throughout **both** the set-aside and non-set-aside standing offers?*

What is AANDC's historical spend in the policy services category?

Answer 14: The total (approximate) value of the open RFP is \$2,154,000.00.

The total (approximate) value of the set-aside RFP is \$1,846,000.00.

Please see SC10.1 for further information. Standing Offer Agreements will be used on an “as and when required” basis. The aggregate value of call-ups which may be made is conditional upon departmental needs.

Please see TP1 for further information. The Standing Offer Agreement amount is only an estimate and the Contractor shall be paid only for those services carried out to the satisfaction of the Departmental Representative.

Please refer to SW14.1 for further information regarding how call-ups will be issued.

Demande de Convention d'offres à commandes 1000164232 et 1000164151– Questions et Réponses

La date de clôture des DDPs est prolongée jusqu'au 22 octobre 2014.

Question 4 : *Critères obligatoires – Qualification des ressources. Le libellé du critère obligatoire 1 est le suivant : « Diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation acceptable en économie, en sciences sociales, en statistiques ou dans un domaine connexe. (Les ressources doivent toujours posséder un diplôme, mais la spécialisation ne doit pas nécessairement avoir été acquise dans le cadre d'un programme menant à un diplôme. La spécialisation peut également avoir été acquise dans le cadre d'une combinaison acceptable d'études/de cours, de formation et/ou d'expérience. Une justification doit être fournie pour montrer comment la spécialisation permet à la ressource de contribuer à la recherche sur le développement économique des Autochtones.) » Peut-on supposer qu'une ressource qui est titulaire d'un doctorat en sciences et qui peut démontrer une expérience spécialisée de la recherche sur le développement économique des Autochtones satisfait à ce critère coté?*

Réponse 4 : Oui, dans la mesure où le comité d'évaluation estime que la justification fournie démontre de manière suffisante en quoi les études/cours, formation et/ou expérience permettent à la ressource de contribuer à la prestation de services d'orientation liés au développement économique des Autochtones.

Question 5 : *Critères obligatoires – Qualification des ressources. Le libellé du critère obligatoire 1 est le suivant : « Expérience dans la réalisation d'au moins trois (3) projets portant particulièrement sur le développement économique des Autochtones... » Peut-on présenter dans le CV et la lettre d'accompagnement plus de trois projets sur le développement économique des Autochtones?*

Réponse 5 : Il est possible d'inclure des renseignements supplémentaires dans le CV et la lettre d'accompagnement; cependant, tel qu'indiqué dans les « Facteurs d'évaluation » du critère coté C1.2, des « ...points sont accordés pour chacun des types d'activité suivants, conformément à la description qui figure dans les trois Formulaires de résumé de projet des ressources (tableau O2.1) soumis. » (Voir la modification 3, pour connaître les modifications apportées au libellé du critère coté C1.2 pour l'ensemble des volets; la modification est précisément citée ici en réponse à la question 5.)

On se servira des CV et des lettres d'accompagnement pour évaluer les ressources par rapport au critère obligatoire O1 et aux critères cotés C1.1 (Niveau de scolarité). Voir la modification 4 et se reporter au critère obligatoire O1 pour plus de renseignements sur la manière dont les lettres d'accompagnement et les CV seront utilisés.

Question 6 : *Critères obligatoires – Résumé de projet de la ressource. Le libellé du critère obligatoire est le suivant : « Pour deux (2) des (3) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits. » Doit-on comprendre que seulement 2 résumés de projets doivent figurer dans la DP et qu'aucun autre résumé de projet ne sera pris en compte?*

Réponse 6 : Se reporter à la modification 2.

Le critère obligatoire O2 se lit maintenant comme suit :

« Pour deux (2) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits... »

« [O2.1, suite] Pour un troisième projet indiqué dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir un échantillon complet des résultats... »

« [O2.1, suite] Le soumissionnaire DOIT se servir du tableau O2.1 - Formulaire de résumé de projet des ressources - pour chaque résumé de projet et pour l'échantillon de projet soumis (l'échantillon de projet comportera alors aussi d'autres renseignements qui ne figurent pas dans le Formulaire de résumé de

projet). On invite le soumissionnaire à fournir des réponses détaillées pour chacune des exigences établies dans le tableau. Le soumissionnaire doit reproduire le tableau O2.1, au besoin. »

« O2.2 Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition une lettre de référence signée pour chacun des résumés de projet (en se servant du tableau O2.2). »

Question 7 : *Est-ce qu'une ressource proposée dans une soumission peut aussi figurer dans la soumission d'une autre entreprise?*

Réponse 7: Oui.

Question 8 : *En ce qui concerne le volet 1 de la DP 1000164232, Services de recherche et d'élaboration de politiques, et le volet 2, Analyse quantitative, nous souhaitons poser les questions suivantes :*

1. *Critères obligatoires – Résumé de projet de la ressource. Le libellé du critère obligatoire est le suivant : « Pour deux (2) des (3) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits. » Il est ensuite précisé ceci dans la DP : « Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition une lettre de référence signée pour chacun des résumés de projet (en se servant du tableau O2.2). » Mais plus loin, dans les critères cotés, on parle d'une évaluation de trois (3) références.*

Est-ce que les énoncés suivants sont corrects :

- *au moins 3 projets doivent être indiqués dans le CV des ressources proposées;*
- *plus de 3 projets peuvent être indiqués dans le CV des ressources proposées;*
- *le modèle « Formulaire de résumé de projet des ressources » doit être rempli pour 2 des 3 (ou plus) projets indiqués dans le CV des ressources proposées;*
- *le modèle du « Formulaire de référence sur les ressources proposées » doit être rempli pour les 2 projets ci-dessus résumés dans le « Formulaire de projet des ressources »;*
- *seules 2 références sur les ressources seront évaluées et non 3, tel qu'indiqué dans le critère coté.*

Réponse 8 : Se reporter à la modification 2.

Le critère obligatoire O2 se lit maintenant comme suit :

« Pour deux (2) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits... »

« [O2.1, suite] Pour un troisième projet indiqué dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir un échantillon complet des résultats... »

« [O2.1, suite] Le soumissionnaire DOIT se servir du tableau O2.1 - Formulaire de résumé de projet des ressources - pour chaque résumé de projet et pour l'échantillon de projet soumis (l'échantillon de projet comportera alors aussi d'autres renseignements qui ne figurent pas dans le Formulaire de résumé de projet). On invite le soumissionnaire à fournir des réponses détaillées pour chacune des exigences établies dans le tableau. Le soumissionnaire doit reproduire le tableau O2.1 au besoin. »

« O2.2 Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition une lettre de référence signée pour chacun des résumés de projet (en se servant du tableau O2.2). »

En vue de préciser davantage les exigences :

- au moins 3 projets doivent être indiqués dans le CV de chacune des ressources proposées;
- plus de 3 projets PEUVENT être indiqués dans le CV de chacune des ressources proposées;
- le modèle « Formulaire de résumé de projet des ressources » doit être rempli pour 3 projets indiqués – pour deux résumés et pour un échantillon de projet complet;
- le modèle du « Formulaire de référence sur les ressources proposées » doit être rempli pour les 3 projets indiqués dans le « Formulaire de projet des ressources »;
- trois (3) références seront évaluées en regard des critères cotés.

Question 9 : *Résumés de projet. Est-ce qu'un résumé de projet est requis pour les trois (3) projets indiqués dans le CV des ressources proposées?*

Réponse 9 : Oui. Voir la modification n° 2.

Question 10 : *Échantillon de projet. Est-il possible de soumettre un échantillon de projet complet pour l'ensemble des trois (3) projets indiqués dans le CV des ressources proposées?*

Réponse 10 : Un (1) seul des trois (3) projets décrits dans le Formulaire de résumé de projet des ressources (tableau O2.1) doit aussi comprendre un échantillon de projet complet.

Question 11 : *Critères cotés. On lit ceci dans le préambule des critères cotés : « Le contenu des CV ou des lettres d'accompagnement, des résumés de projet et de l'échantillon de projet (y compris l'échantillon écrit) des ressources proposées par le soumissionnaire, soumis en réponse aux exigences obligatoires O1 et O2, sera évalué sous l'angle de l'ampleur de l'expertise de l'intéressé dans la prestation de services de recherche et d'élaboration de politiques liés au développement économique des Autochtones, conformément à la définition de l'énoncé de travail. » Cependant, dans chacun des critères cotés, seuls les « résumés de projet et l'échantillon de projet » sont indiqués comme étant cotés. On ne comprend pas clairement comment « le contenu des CV ou des lettres d'accompagnement » sera coté. Pourriez-vous préciser?*

Réponse 11 : Voir la modification n° 4. On se servira des CV et des lettres d'accompagnement pour évaluer les ressources par rapport au critère obligatoire O1 et aux critères cotés C1.1 (Niveau de scolarité).

Question 12 : *Le libellé du critère obligatoire O2.1 est le suivant : « Pour deux (2) des (3) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits. » Le libellé du critère obligatoire O2.2 indique ensuite ceci : « Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition une lettre de référence signée pour chacun des résumés de projet. » Cette phrase laisserait entendre que deux lettres de référence signées sont requises. Or, selon le critère coté C2.3, on attribue des points en regard de la référence 3. Ne faudrait-il pas éliminer le critère C2.3 pour allouer 40 points au critère coté C2 plutôt que 60 points, avoir une note de passage minimale correspondant à 70 % de 28 plutôt que de 42, et avoir un nombre maximal de points possibles de 95 plutôt que de 115?*

Réponse 12 :

Se reporter à la modification n° 2 et, pour obtenir d'autres renseignements, voir la réponse à la question 8.

Question 13 : *Le critère obligatoire 2 précise que la ressource proposée doit fournir des résumés de projet qui décrivent en détail l'expérience de la ressource proposée dans la réalisation de travaux de recherche et d'analyse sur le développement économique des Autochtones, tel que décrit à l'annexe D, Énoncé de travail, au cours des cinq (5) dernières années.*

AADNC accepterait-il d'apporter une modification au critère afin de permettre l'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années?

Réponse 13 : Non.

Question 14 : *Comme il existe vingt-six (26) attributions possibles de marchés à la suite de cette DOC, est-ce que la Couronne pourrait fournir une estimation des dépenses globales prévues pour **chacune** et pour les offres à commande réservées **ainsi que** les offres à commande non réservées.*

Quel est l'historique des dépenses d'AADNC dans la catégorie des services d'orientation?

Réponse 14 : La valeur totale (approximative) de la DP ouverte est de 2 154 000 \$.

La valeur totale (approximative) de la DP réservée est de 1 846 000 \$.

Voir le point CS10.1 pour plus d'information. Des conventions d'offres à commandes seront utilisées au besoin. La valeur cumulative des commandes subséquentes qui peuvent être passées dépend des besoins ministériels.

Voir le point MP1 pour plus d'information. Le montant de la convention d'offre à commandes n'est qu'une estimation; l'Entrepreneur ne sera payé que pour les services exécutés à la satisfaction du représentant ministériel.

Voir le point EDT14.1 pour plus d'information sur la manière dont les commandes subséquentes seront passées.